

Baromètre national des infrastructures de recharge ouvertes au public

Décembre 2022



Sur la base des données

Depuis 2021, l'Avere-France et le Ministère de la Transition énergétique se sont associés pour produire un baromètre de référence sur les infrastructures de recharge des véhicules électriques. Ils ont confié cette mission à Gireve, expert de l'électromobilité, pour son savoir-faire et la qualité de ses outils, afin de créer des indicateurs robustes et transparents permettant le suivi des évolutions des déploiements, mais aussi des usages.

Depuis le début de l'année, 7443 nouvelles stations représentant 23 651 points de recharge ouverts au public ont été déployés sur le territoire.

NOUVEAU

Pour la première fois ce mois-ci, retrouvez des indicateurs sur l'usage des points de recharge ouverts au public en France, que ce soit en termes de disponibilité ou de volume de session.

CHIFFRES CLES DES INFRASTRUCTURES DE RECHARGE

77 318

Nombre total de points de recharge ouverts au public au 30 novembre 2022

+ 51 %

Taux d'évolution sur 12 mois

84 %

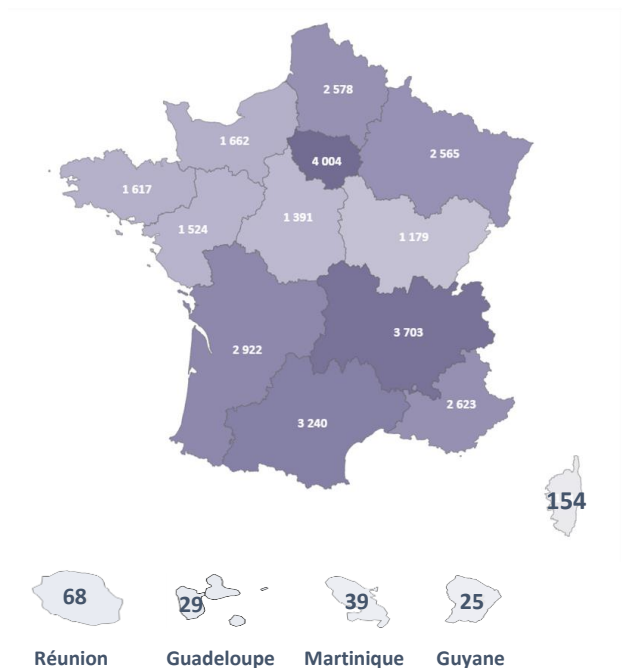
Taux de disponibilité moyen d'un point de recharge (cf page 6)

115

Points de recharge en moyenne pour 100 000 habitants

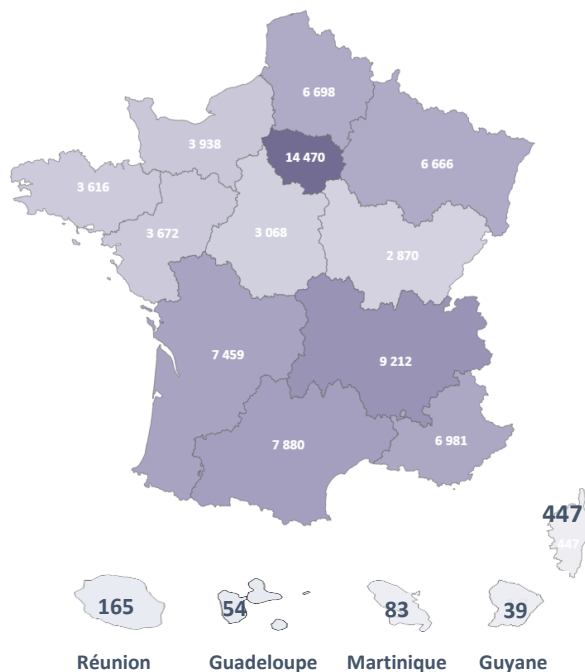
Nombre de stations de recharge par région

Total France : 29 323



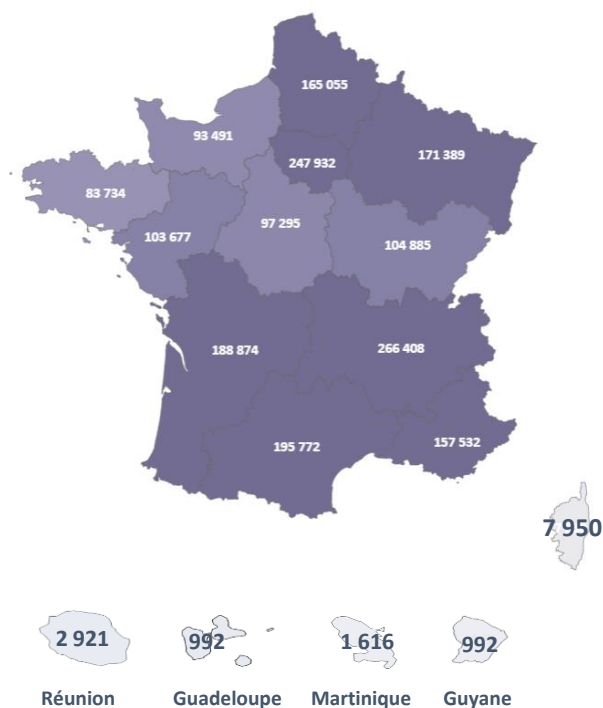
Nombre de points de recharge par région

Total France : 75 279

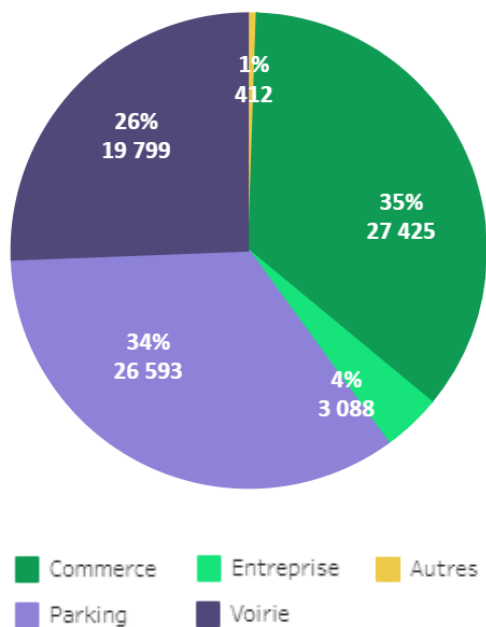


Puissance totale installée par région

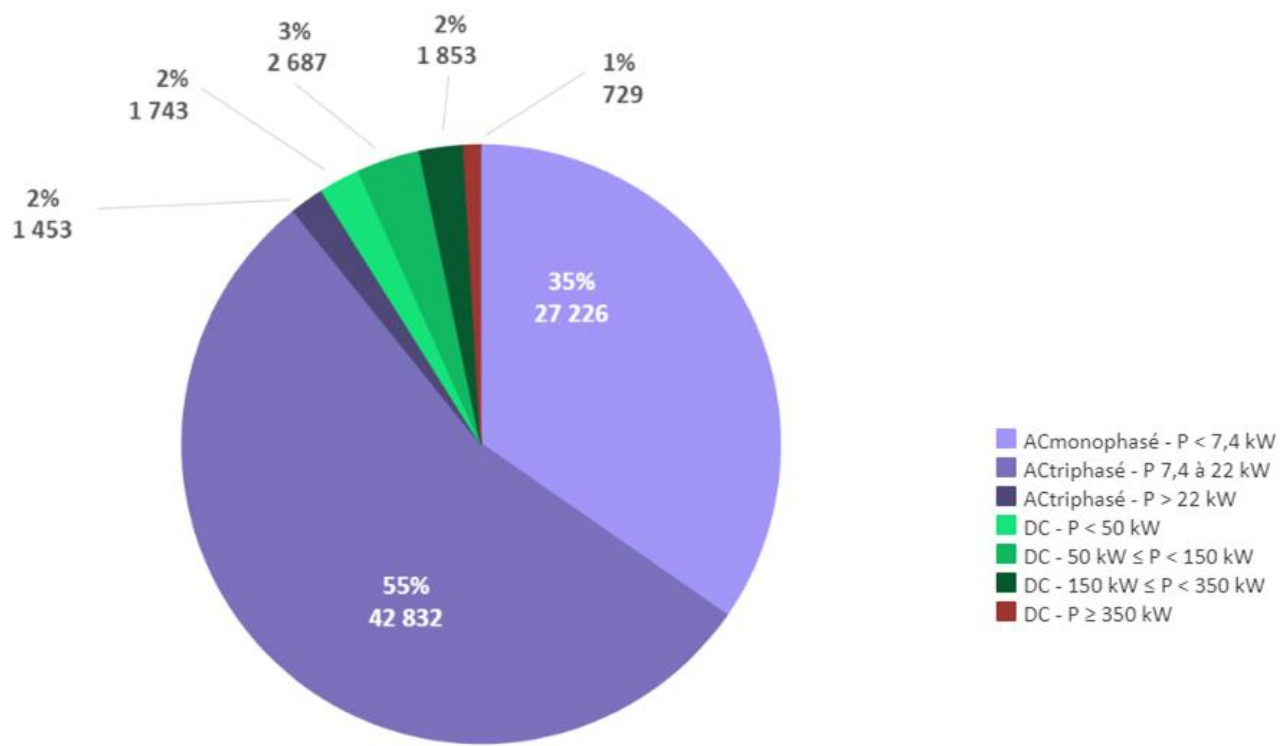
Total France : 1 890 177 kW



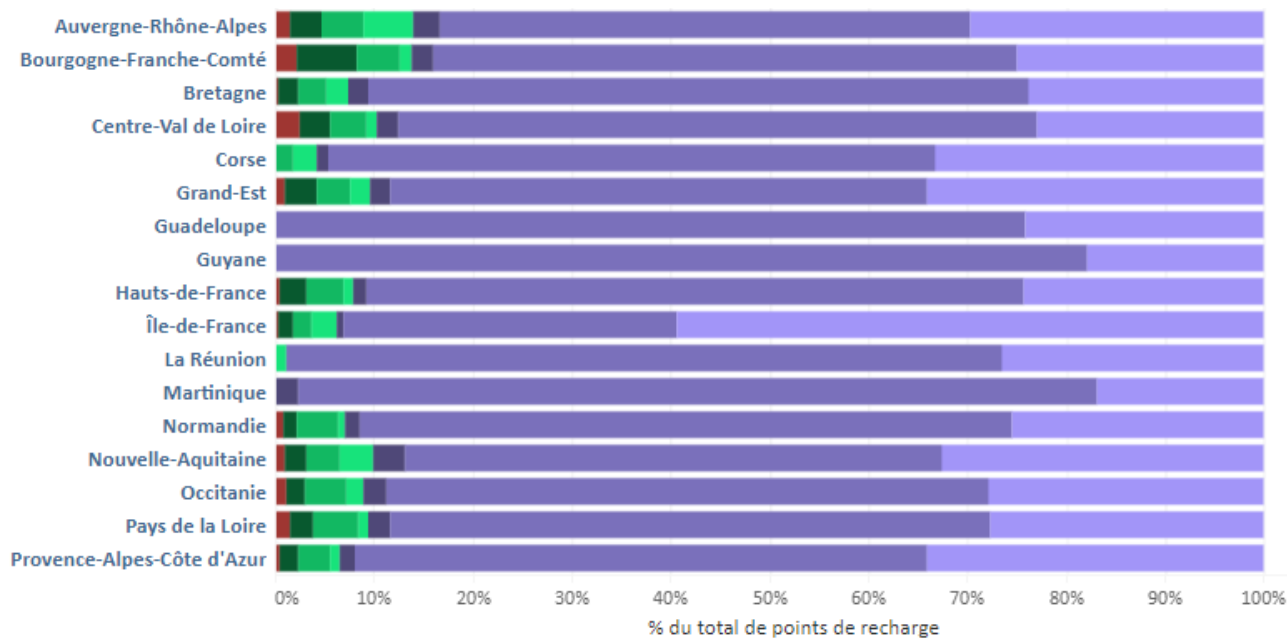
Répartition des points de recharge par site d'implantation



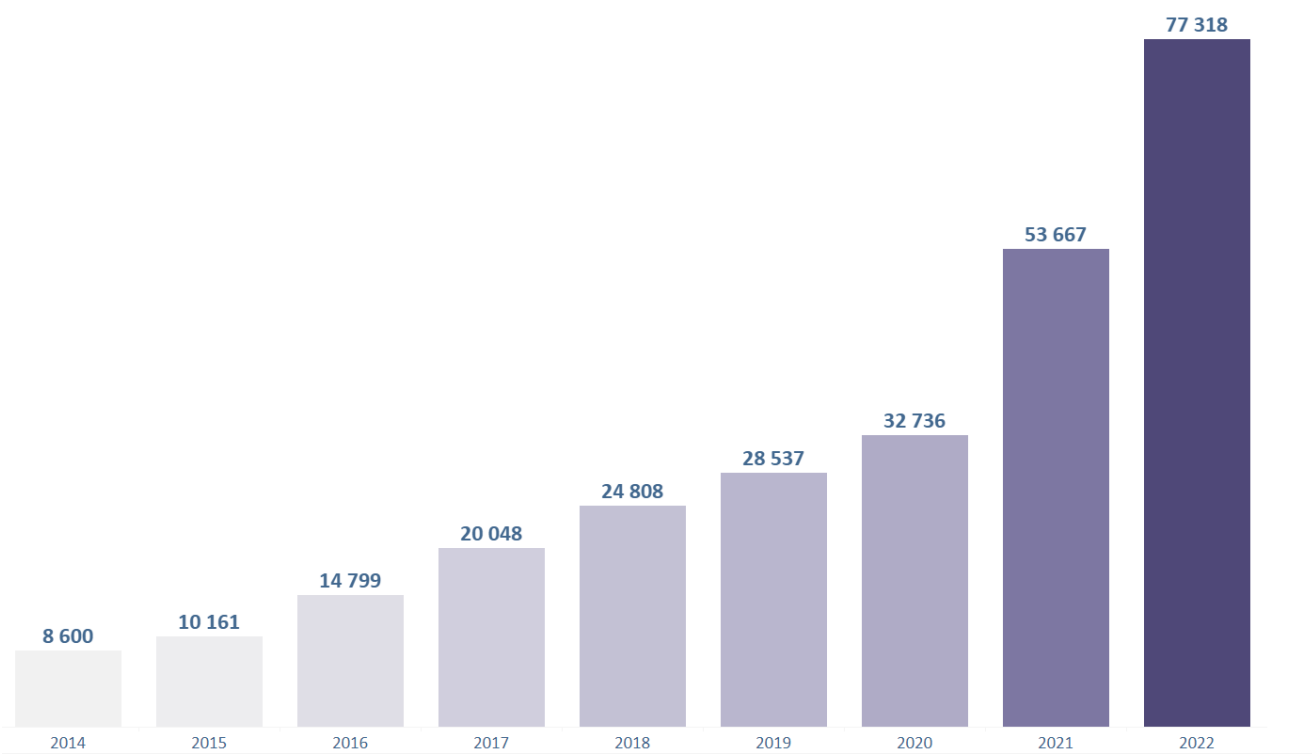
Recharge selon la catégorie de puissance



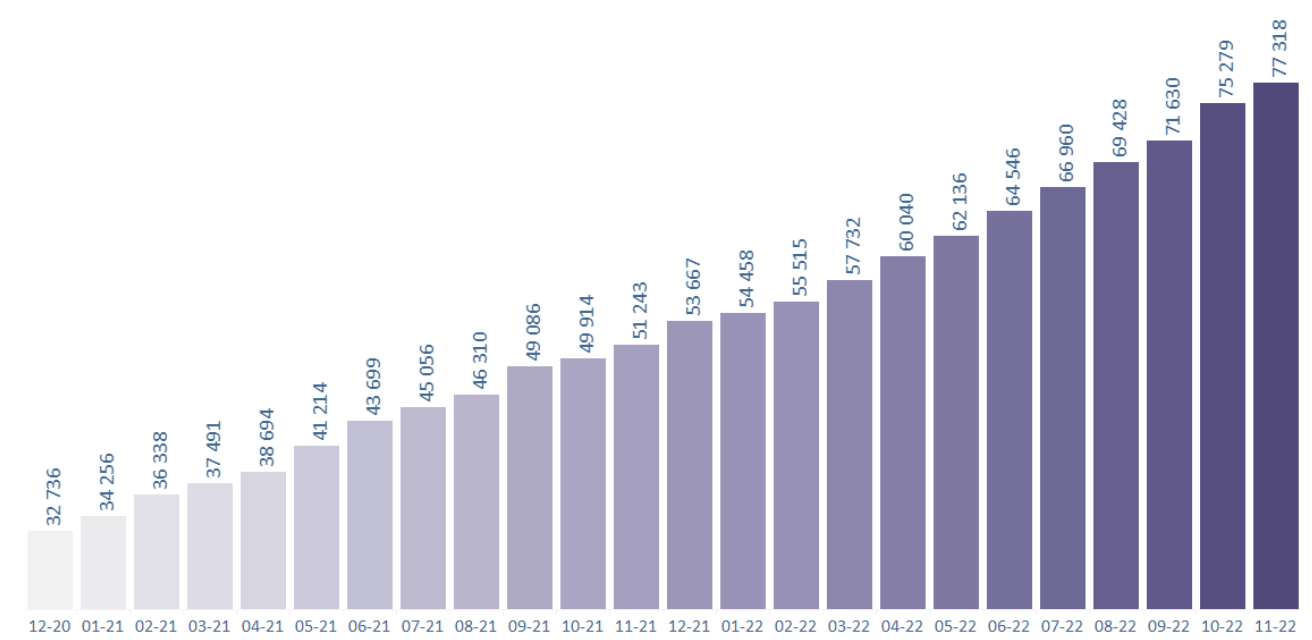
Répartition des points de recharge selon la catégorie de puissance nominale, par région



Évolution du nombre de points de recharge ouverts au public par année



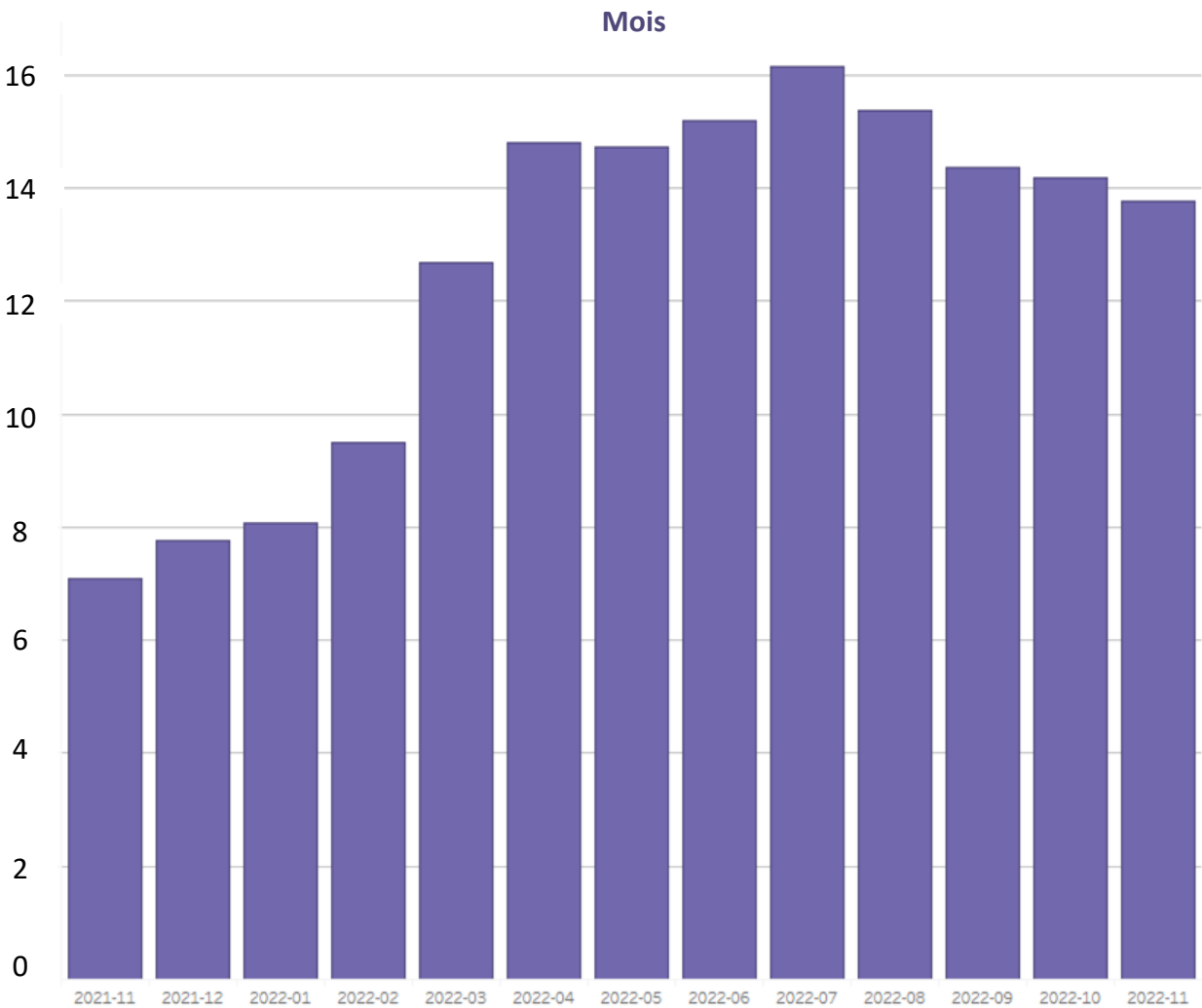
Évolution du nombre de points de recharge ouverts au public, sur les 24 derniers mois



Nombre de sessions moyen par point de recharge

Le graphique ci-dessous indique le nombre moyen de sessions de recharge par point de recharge (toutes puissances confondues) entre novembre 2021 et novembre 2022. Une session de recharge correspondant à la période durant laquelle un véhicule est branché à un point de recharge.

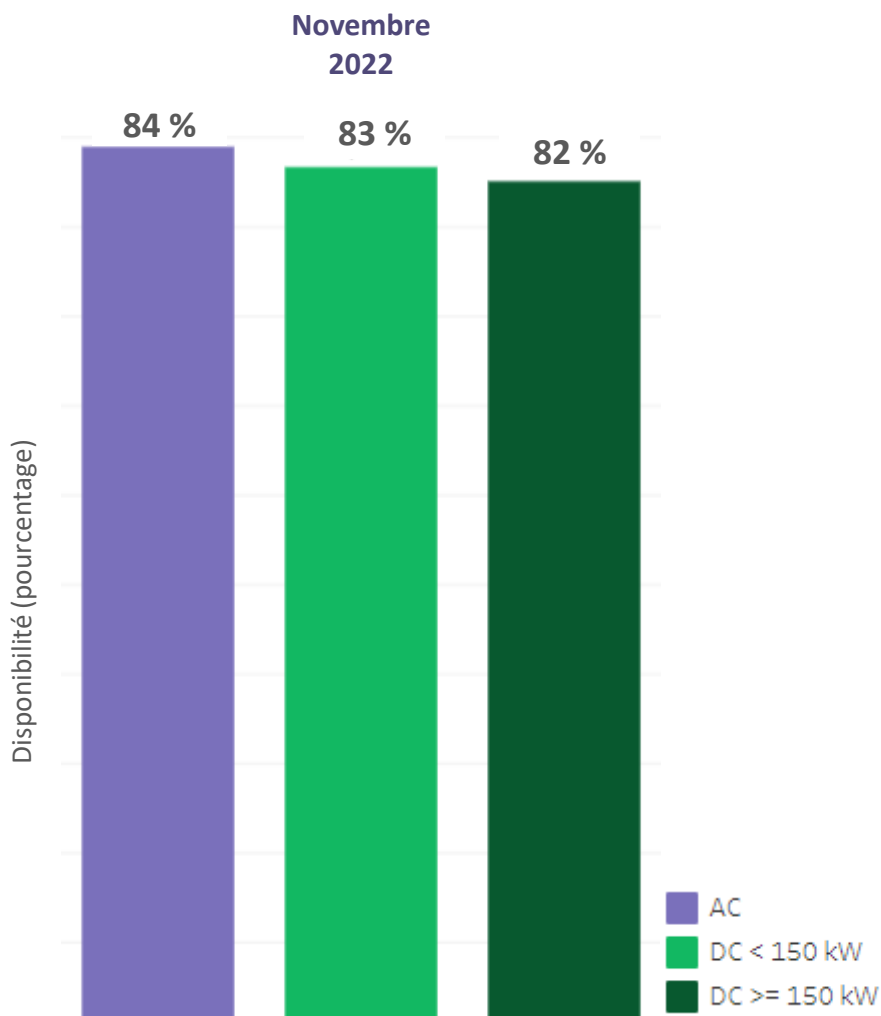
Ainsi, en novembre 2022, 1 point de recharge comptabilisait en moyenne un peu moins de 14 sessions de recharge sur le mois. Les vacances, notamment, peuvent augmenter le nombre moyen de session de recharge par point de recharge.



Taux de disponibilité des infrastructures par mois par catégorie de puissance

Ce graphique montre le taux de disponibilité moyen (en pourcentage) des points de recharge, selon leur catégorie de puissance. Un point de recharge est considéré comme disponible s'il n'est ni en maintenance, ni hors-service. Les opérateurs de recharge peuvent effectuer des opérations de maintenance après l'été et les périodes de fortes affluences, comme en novembre, rendant certains points de recharge indisponibles. En outre, comme seule une petite minorité des points de recharge n'est pas accessible en permanence, et que notre calcul est basé à 100 % sur une disponibilité 24/7, ceci peut avoir une légère incidence négative sur les taux communiqués ci-dessous.

En moyenne, par exemple, les points de recharge supérieurs à 150 kW étaient disponibles, en novembre 2022, 82 % du temps.



A PROPOS DE CE BAROMÈTRE

Les données du baromètre, arrêtées au 30 novembre 2022, sont établies de façon indépendante par Gireve, plateforme d'interopérabilité pour la mobilité électrique et agrégateur de données pour le compte de la Direction générale de l'énergie et du climat (Ministère de la Transition énergétique) et de l'Avere-France.

Les données répertoriées par Gireve sont formatées et soumises à un nettoyage pour que chaque point de recharge corresponde à la définition du Décret n°2017-26 du 12 janvier 2017.

Le nombre de points de recharge existants mais non répertoriés a été calculé par Gireve à partir d'éléments statistiques au niveau local pour mieux correspondre à la réalité.

Le baromètre dresse un état de ces données et un état des lieux des points de recharge ouverts et accessibles au public et ne comptabilise pas les points suivants :

- Les points de recharge supprimés ou en construction ;
- Les points de recharge réservés à un usage exclusif, de flottes, des employés d'une entreprise, des résidents d'un immeuble ou d'une maison individuelle.

Le baromètre établit par ailleurs des indicateurs qui portent sur les données issues des sessions de recharge réalisées en itinérance via la plateforme d'interopérabilité Gireve sur les points de recharge ouverts et accessibles au publics en France Métropolitaine.

Ce baromètre commun à l'Avere-France et au Ministère de la Transition énergétique, sur la base des données de Gireve, permet tous les mois d'avoir une publication de référence sur le nombre de points de recharge ouverts au public en France et leur répartition, que ce soit en termes de puissance et de localisation, avec notamment des indicateurs par régions. Il permet aussi, tous les mois, de suivre l'usage des points de recharge ouverts au public en France, que ce soit en termes de disponibilité ou de volume de session.

